

derniers, et qui sont censées refléter la politique étrangère du Canada, sont sans fondement ou simplement prématurées?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lieu de croire qu'aucune déclaration du ministre de la Défense nationale ou de quiconque prétend parler pour le compte de ce ministère, ne concorde pas avec la politique étrangère déjà énoncée de notre pays.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Sauf erreur, la semaine prochaine le ministre va comparaître devant le comité des affaires extérieures de l'autre endroit; consentirait-il à user de ses bons offices pour organiser une réunion du comité permanent des affaires extérieures de la Chambre afin de pouvoir témoigner au sujet des déclarations faites par le chef d'état-major au comité de la défense, déclarations qui influent très sérieusement sur la politique étrangère?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je ne veux pas répondre à la dernière partie de la question de mon honorable ami car, à mon avis, elle ne s'applique pas vraiment. Le premier ministre a déjà exprimé notre désir de réunir le comité des affaires extérieures de la Chambre. Je crois que des démarches à cette fin ont été prises. Quant à l'audition de témoins devant un comité de l'autre endroit, il ne faut pas oublier que le Sénat fait aussi partie du Parlement.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Est-il vrai que le député de Verdun a rendu visite à M. J. S. Rockefeller au nom du gouvernement, afin de se rendre compte quelles modifications à la loi sur les banques pourraient être proposées, pour concilier les divergences d'opinions entre le ministre des Finances et le ministre d'État?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ÉTUDE À LOISIR DE L'UNIFICATION PAR LE COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une

question au premier ministre. Puisque le premier ministre et le ministre de la Défense nationale nous ont donné l'assurance que le comité de la défense pourrait étudier à loisir les avantages ou les inconvénients du projet d'unification des forces armées, que ledit comité pourra convoquer des témoins compétents, et compte tenu du fait que les libéraux qui siègent à ce comité ont, de fait, employé la clôture, le premier ministre voudrait-il user de son influence auprès des membres de son parti afin que la question puisse être étudiée à fond, comme cela nous avait été promis?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Il me semble, monsieur l'Orateur, qu'on a eu tout le loisir pour étudier la question, puisque 37 réunions ont déjà été tenues—je crois même que 39 réunions ont déjà été convoquées.

L'hon. M. Harkness: A titre de question supplémentaire, le premier ministre sait-il que seulement neuf dépositions ont été faites par des témoins qu'on pouvait considérer comme étant indépendants... (*Exclamations*)... et voudrait-il...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député tente maintenant de discuter des délibérations d'un comité qui n'a pas encore fait rapport, ce qui est contraire au Règlement.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

POURSUITE POSSIBLE CONSÉCUTIVE À L'INCIDENT DES FEUILLETS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Chester MacRae (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au solliciteur général? Est-il en mesure de nous dire s'il a l'intention de porter des accusations à la suite de l'incident qui s'est produit hier, lorsque nous avons été bombardés de feuillets?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question ne relève pas du solliciteur général.

RADIO-CANADA

LES RAPPORTS TRANSMIS À LA SOCIÉTÉ PAR LES USAGERS DE SES RÉCEPTEURS DE TÉLÉVISION EN COULEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosihern): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire